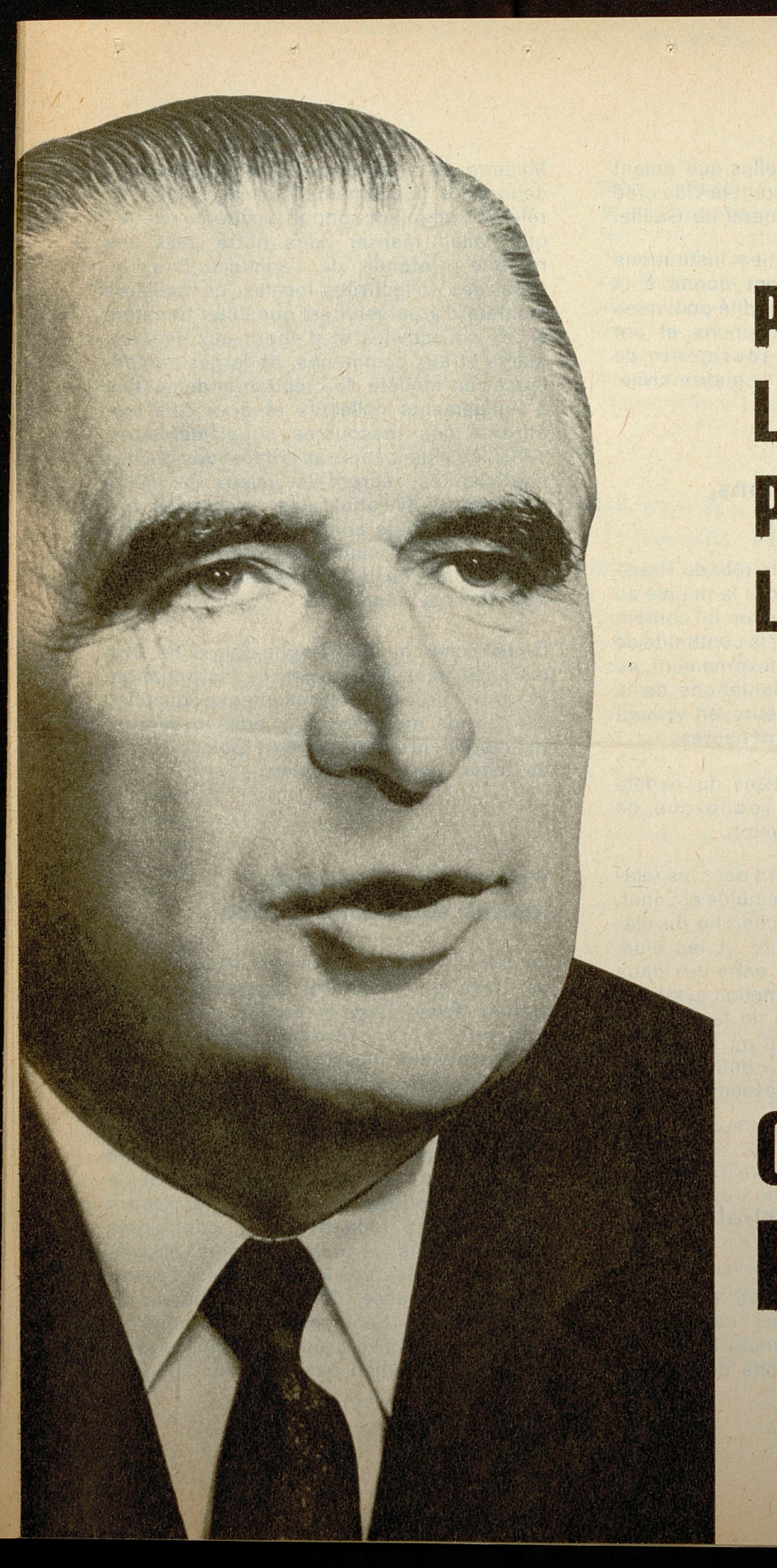


POUR LA RÉPUBLIQUE POUR LA FRANCE

GEORGES POMPIDOU

TOUS les Français, quelles que soient leurs opinions, mesurent le vide créé par le départ du Général de Gaulle.

Aussi faut-il sauvegarder les institutions de la Vᵉ République qui ont donné à la France une stabilité et une solidité politiques inconnues depuis des générations, et ont permis de résister à la tourmente de Mai 1968, sans tomber dans la guerre civile.

Maintien des institutions, ouverture, large union

Pour cela, il faut maintenir le rôle du Président de la République, élu par le peuple au suffrage universel. Cette élection lui confère le droit et le devoir d'assurer la continuité de l'exécutif en désignant le gouvernement, en définissant les grandes orientations de la politique extérieure et intérieure, en veillant à la paix et à la concorde intérieures.

Pour cela, l'autorité qu'il tient du peuple tout entier lui impose la recherche de l'ouverture et d'une large union.

L'ouverture, c'est tout d'abord dans les relations avec le Parlement, Assemblée et Sénat, qu'elle doit se marquer : recherche du dialogue entre le gouvernement et les élus, collaboration plus confiante entre eux dans l'élaboration de la loi, information systématique sur tous les aspects de la politique gouvernementale, permettant au Parlement d'exercer pleinement son contrôle sans retomber dans le régime d'assemblée.

Décentralisation, simplification administrative, dialogue

Il faut que le gouvernement, et davantage encore l'administration, se tiennent près des réalités quotidiennes. L'exercice pendant six ans des fonctions de Premier Ministre, la réflexion pendant une année en dehors du gouvernement et le résultat du référendum m'ont conduit à cette conviction qu'il fallait réaliser dans notre pays une réforme profonde de l'administration au profit des collectivités locales. La meilleure manière d'y parvenir est que l'État transfère à ces collectivités et d'abord aux départements et aux communes, de larges compétences en matière de création et de gestion d'équipements collectifs et pour cela leur attribue des ressources supplémentaires. Ainsi les élus locaux, au contact des réalités quotidiennes, seront-ils mieux à même d'adapter l'utilisation des ressources aux besoins de leurs administrés. La décentralisation des décisions, l'assouplissement et la simplification des règles administratives iront dans la même voie.

Cette recherche du dialogue doit, enfin, être marquée dans le domaine de l'information, et permettre aux représentants qualifiés des grands mouvements d'opinion de faire régulièrement entendre leurs points de vue de façon libre et complète.

Progrès économique, justice sociale pour tous

La même volonté d'équilibre et de progrès doit inspirer l'action du gouvernement en matière économique et sociale ; il s'agit de poursuivre résolument dans la voie de l'expansion, d'assurer la prospérité de nos exploitations agricoles, de nos entreprises industrielles, artisanales, commerciales, et de défendre la monnaie qui est le bien commun de tous les Français et spécialement des moins favorisés. Seule une expansion rapide, favorisée par l'esprit d'initiative, la réduction des contraintes administratives et des contrôles abusifs permettra d'assurer à la fois l'emploi, l'avenir de notre jeunesse, l'élévation générale du niveau de vie. Seule elle rendra possible une politique active d'aide aux familles, qu'il s'agisse du soutien que doit leur apporter

la collectivité nationale, mais aussi des conditions de vie des femmes : l'égalité complète doit leur être reconnue y compris dans leur profession lorsqu'elles en exercent une. Seule la prospérité ainsi acquise permettra de venir en aide aux catégories menacées par l'évolution économique, qu'il s'agisse des petits salariés, des agriculteurs, des petits commerçants et artisans, parfois même des cadres.

Seule cette expansion rendra possible une revalorisation régulière des traitements, salaires et retraites, se traduisant par une amélioration réelle du pouvoir d'achat. Seule enfin elle permettra une véritable réforme fiscale, de sorte que l'impôt ne soit pas un frein au développement économique, ni une source d'injustice.

A cet égard, une de mes préoccupations fondamentales sera de donner au commerce français, intérieur et extérieur, une vigueur nouvelle. Le gouvernement devrait comporter, à l'image du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Industrie, un ministère du Commerce. Des solutions conciliant le libre exercice de la profession et les préoccupations des petits commerçants et artisans devront être recherchées, en accord avec tous les intéressés.

Dans les entreprises, un certain nombre de réformes importantes ont été récemment décidées. Elles marquent un grand pas vers une société plus humaine, où la dignité de chacun soit garantie.

Ces réformes, il faut maintenant les faire entrer et progresser dans les faits. L'État doit y inciter, mais l'efficacité ne peut résulter que de la volonté et de l'accord des intéressés eux-mêmes, par la négociation directe et la décision commune : des relations professionnelles rénovées ne sauraient être imposées de l'extérieur, car elles supposent, de la part de tous les intéressés, patronat comme syndicats, une volonté d'entente et un esprit de véritable collaboration, dans l'intérêt de tous et notamment des travailleurs.

Mais l'attention du gouvernement doit se porter par priorité sur les plus défavorisés, tels que les personnes âgées, les enfants handicapés et leurs familles. C'est dans ce domaine qu'un effort systématique est nécessaire pour que l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre ne s'accompagne pas du maintien de situations douloureuses et indignes d'un grand pays démocratique et social.

Un avenir pour la jeunesse Université : rénovation dans l'ordre

Croire en un idéal, conserver le sens du réel : il faut offrir à la jeunesse non pas des rêves anarchistes, où s'entrecroisent drapeaux rouges et drapeaux noirs, mais un avenir digne d'elle et de notre pays. Il faut lui proposer une ambition collective à la mesure de ses aspirations : sur le plan national, le progrès au bénéfice de tous ; sur le plan professionnel, des activités modernes et diversifiées où chacun trouve l'épanouissement de sa personnalité, le meilleur emploi de ses possibilités ; sur le plan moral, la défense des idées de liberté politique, de justice sociale et de paix, que la France a apportées au monde.

Rien ne peut être construit dans le désordre. L'Université a été dotée de structures nouvelles. Elles doivent, elles aussi, être appliquées et adaptées, grâce à la collaboration de tous. Il faut restaurer l'autorité des maîtres qui ne souffrira pas de la participation des étudiants décidés à travailler, mais ne doit pas être mise en cause par des minorités d'agités. L'Université doit demeurer le lieu privilégié où s'exerce la liberté de pensée, où se transmet la culture, où s'élabore une pensée nouvelle, mais ne pas devenir un camp retranché, coupé du reste de la nation, où se déroulent en vase clos d'interminables discussions quand ce ne sont pas de véritables affrontements.

Ceci est plus vrai encore des établissements d'enseignement secondaire où doit naître une pédagogie nouvelle plus adaptée aux besoins des jeunes, aux réalités du monde moderne, mais où doit régner l'ordre, dans le respect de l'autorité des chefs d'établissement, des professeurs et aussi des parents. Le redressement, après les excès que nous avons connus, doit être mené avec fermeté.

Rayonnement culturel, respect des hommes, progrès social, voilà partout les objectifs français et notamment pour et à travers nos départements et territoires d'outre-mer.

En politique étrangère : indépendance, Europe, paix

En politique extérieure, la voie est tracée : préserver l'indépendance de la France si difficilement conquise, lui conserver sa dignité et le respect des autres nations, défendre la paix, maintenir nos alliances, pratiquer une politique de rapprochement avec tous les peuples.

Dans ce cadre, il convient de développer la construction de l'Europe : elle doit devenir véritablement une réalité économique et spirituelle afin de trouver une conscience politique lui permettant, surtout si elle peut s'élargir sans remettre en cause sa cohésion, de jouer le rôle auquel elle a droit et dont elle a les moyens.

Fondée sur l'intérêt national, la défense de la paix, les réalités du monde d'aujourd'hui, notre politique étrangère doit, par là même, poursuivre, quel que soit notre refus d'un régime politique totalitaire, dans la voie d'un rapprochement avec l'Est, afin de mettre fin à la division du monde en deux blocs, héritage néfaste et périlleux de la deuxième guerre mondiale.

Un élan nouveau. Efficacité

Conserver à notre pays des institutions solides et un exécutif stable, tout en favorisant le dialogue avec les élus, à tous les niveaux; assurer le progrès économique et social, en défendant la monnaie, en veillant à ce qu'aucune catégorie sociale et professionnelle ne soit sacrifiée, en favorisant de meilleures relations humaines et professionnelles entre patrons et salariés; moderniser l'Université, donner à notre jeunesse un avenir digne de sa légitime ambition, dans le respect de la liberté mais aussi de l'ordre; maintenir notre indépendance au service de la paix et de la coopération entre nations. Tels sont les principes qui guideront mon action; voilà le nouveau départ qu'il faut prendre.

Dans les jours tragiques de mai dernier, je crois avoir montré que j'étais l'homme de la paix civile, du refus d'abdiquer devant l'émeute et le complot, de la recherche inlassable de la justice. Tel je suis resté. Tel j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Georges Pompidou

SÉDIM PARIS-7e